

École Dominique-Savio



Code de vie

2026-2027

Table des matières

Informations générales.....	3
Fonctionnement de l'école	5
Code de vie	10
Règles de vie.....	11
Encadrement des élèves	12
Terminologie	15
Annexe 1 (Règlements de la cour d'école)	17
Annexe 2 (Horaire de l'école)	18
Annexe 3 (Protecteur national de l'élève).....	19
Engagement au code de vie.....	20

Informations générales

Chers parents,

L'école Dominique-Savio offre un milieu de vie calme, sécuritaire et éducatif pour votre enfant. Le dépassement de soi et l'ouverture aux autres y sont encouragés, notamment à travers le programme des Arts du cirque et de la scène, le programme parascolaire de musique ainsi que le service de garde anglophone privé. La production de notre spectacle annuel, la qualité de nos sorties, les activités de musique et les activités éducatives en sont des exemples.

Chaque membre du personnel s'applique à faire en sorte que, chaque jour, chaque élève reparte enrichi d'expériences positives. Nous sommes ouverts et disponibles à échanger à propos du vécu de votre enfant afin que nous travaillions ensemble à sa réussite et à son bien-être.

Les informations qui suivent vous permettent de savoir comment et avec qui communiquer en cas de besoin ainsi que de vous renseigner sur le fonctionnement de notre école. Nous vous invitons à les lire attentivement. Nous vous demandons aussi de prendre connaissance des règles de vie de notre école, d'échanger avec votre enfant et de signer le document d'engagement aux règles de vie proposé. Ce dernier devra être retourné au titulaire de classe de votre enfant.

Nous souhaitons que cette année scolaire soit remplie de réussites, à la mesure des efforts fournis par l'équipe-école, par vous et par votre enfant.

Bonne année scolaire!

La direction et l'équipe-école

Partenaires de la réussite



Rôle du parent

- Communiquer
- Faire confiance
- Soutenir les intervenants et son enfant
- Parler en bien de l'école et des intervenants devant son enfant
- S'engager dans la réussite de son enfant
- Ouvrir le sac tous les soirs
- S'assurer de la ponctualité
- Respecter le rythme d'apprentissage de son enfant
- Faire preuve de respect

Rôle des intervenants(es)

- Communiquer
- Différencier son enseignement au besoin
- Faire preuve d'ouverture
- Poursuivre sa formation continue
- Respecter le rythme d'apprentissage de l'élève
- Faire sortir le positif de chacun
- Reconnaître les forces de chacun
- Créer un milieu de vie agréable, accueillant et sécuritaire
- Être juste et équitable envers tous les élèves
- Faire preuve de respect

Rôle de l'élève

- S'engager dans son parcours scolaire
- Fournir des efforts soutenus
- Persévérer
- Être poli
- Participer activement
- Faire le travail demandé
- Savoir, savoir-vivre, savoir-être
- Être ponctuel
- Avoir de saines habitudes de vie (hygiène, alimentation, sommeil)
- Faire preuve de respect

Fonctionnement de l'école

Heures d'arrivée à l'école

Les heures d'arrivée à l'école doivent être respectées tous les matins et midis (8h20 et 12h30). Nous demandons aux élèves de demeurer chez eux jusqu'à ce moment et non dans la rue adjacente à l'école, car **il n'y a pas de surveillance** et c'est une voie de circulation.

Absences

Si votre enfant doit s'absenter, vous devez appeler à l'école et laisser un message sur la

boîte vocale **avant 8 h 15**. Le numéro de téléphone est le 418 443-2073, poste 3900. S'il doit quitter l'école durant l'horaire régulier, il doit remettre à son enseignante l'autorisation écrite de ses parents expliquant la raison de ce départ et la personne autorisée à venir le chercher s'il y a lieu.



Changements à apporter en fin de journée

Si quelqu'un d'autre vient chercher votre enfant, qu'il doit se rendre chez des grands-parents après l'école ou tout autre changement de routine habituelle, il doit être signalé au secrétariat. Assurez-vous d'avoir eu une confirmation (retour d'appel) que le message a bien été pris et remis à l'enseignant de votre enfant.

Fermeture d'école

Si l'école doit fermer pour une raison de force majeure (tempête, bris, etc.), l'annonce de la fermeture aura lieu sur le site web du Centre de services scolaire des Appalaches (cssa.gouv.qc.ca) sur la page Facebook du Centre de services ou la page Facebook de l'école, ainsi que sur le groupe Facebook.

Transport scolaire

Les élèves qui bénéficient du service de transport ont des règles à respecter afin d'assurer la sécurité de tous. Advenant le cas de comportements perturbateurs, le conducteur remettra un « avis de manquement » et la direction sera avisée. L'élève pourrait être suspendu et même expulsé du transport. Sachez que le code de règles de vie de l'école s'applique dès que l'autobus prend les enfants le matin, jusqu'à ce qu'il les descende à la maison en fin de journée. Les moments de transferts d'autobus (à la polyvalente de Disraeli ou à l'école Ste-Luce) sont aussi régis par notre code de vie.



Transport en bicyclette

Les élèves se rendant à l'école à bicyclette sont fortement encouragés à porter le casque de sécurité. Les vélos doivent être rangés dans les supports prévus à cet effet. Aucune circulation sur la cour, sur les balcons et sur le gazon n'est permise. L'élève doit circuler à côté de son vélo jusqu'à ce qu'il soit dans la rue.

Déplacement au restaurant

Il arrive que certains parents permettent à leur enfant de se déplacer pour dîner au restaurant. Veuillez noter que l'école ne se tient nullement responsable d'un incident possible et qu'aucune surveillance n'est assurée par l'école pour son déplacement. Une note écrite signée du parent doit obligatoirement être remise au titulaire de l'enfant.

Cour d'école

Toute personne ne fréquentant pas l'école ne sera tolérée sur le terrain de l'école entre 8 h 20 et 17 h 30 sans avoir reçu l'autorisation d'un membre du personnel. Si nécessaire, la présence d'individus indésirables sera signalée à la Sûreté du Québec. Notez que l'école est munie d'un système de caméras de surveillance.

Code vestimentaire

- Je porte des vêtements adaptés à la température : chauds pour l'hiver, bottes et imperméable pour la pluie.
- Je porte des vêtements pacifiques;
 - À considérer : gilet couvrant l'abdomen, camisole à bretelles larges, encolure en rond ou en « v » couvrant bien le torse, shorts et jupes respectant la longueur obligatoire soit à la mi-cuisse ou plus long, pantalons sans trou en haut des genoux, souliers plats, sandales couvrant le pied à l'avant et au talon. Couleurs et symboles appropriés au milieu scolaire.



- Je porte des vêtements différents et des espadrilles en éducation physique.
- Les chaussures de type « Croc » ou avec talon ouvert ne sont pas autorisées pour des raisons de sécurité.
- Je respecte les consignes et les dates en lien avec la deuxième paire de chaussures ou bottes.

Matériel scolaire

Chaque élève doit prendre grand soin du matériel qui lui est prêté. En cas de bris ou de perte, une facture sera envoyée aux parents.

Les appareils électroniques et jeux personnels tels que les cellulaires, tablettes, carte Pokémon, etc. ne font pas partie du matériel scolaire et sont interdits à l'école. Si un élève a en sa possession ce type d'appareil, il lui sera confisqué et devra être récupéré par le parent, sur rendez-vous avec un intervenant de l'école. S'il y a une activité spéciale autorisant l'élève à apporter ce type d'appareil à l'école, un message écrit vous en informera.



Bris, pertes ou vandalisme

Les frais encourus pour bris ou vandalisme de matériel de l'école seront imputés aux parents. Aussi, il est préférable de ne pas apporter d'objet de valeur à l'école. L'école n'est pas responsable des objets perdus, brisés ou volés.

Objets électroniques:

Il est interdit d'avoir en sa possession un cellulaire, des écouteurs sans fil et tout autre appareil mobile personnel incluant les montres intelligentes à l'école. Ces derniers seront alors confisqués et remis aux adultes seulement. De plus, il est strictement interdit d'enregistrer la voix d'une personne, de capter son image ou de les diffuser sans son autorisation, peu importe l'appareil utilisé.

Collations santé

Nous encourageons et priorisons toujours la consommation de fruits, de légumes et de produits laitiers chez nos élèves, mais les galettes ou muffins santé (produits céréaliers) sont permis comme collation.

Allergies

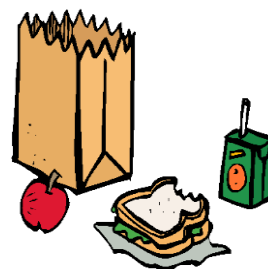
Certains de nos élèves ont des allergies alimentaires sévères. **LES NOIX, LES ARACHIDES, LES ANANAS, LES ALIMENTS QUI EN CONTIENNENT SONT STRICTEMENT DÉFENDUS DANS L'ÉCOLE ET CHEZ MISS WENDY.**

Diner à l'école

Le coût pour la surveillance du midi est établi à 295 \$ pour l'année scolaire 2026-2027. L'élève doit être inscrit s'il veut bénéficier de ce service. Pour dépanner, les autres élèves peuvent occasionnellement dîner à l'école, après entente avec la secrétaire, et ce, au coût de 3 \$ par jour. La période du dîner est un moment de détente qui demande tout de même un certain encadrement.

Fonctionnement sur l'heure du dîner

- Je reste calme;
- Je me lave les mains avant de dîner;
- Je chuchote ou je parle avec ceux près de moi;
- J'évite de faire du bruit volontairement;
- J'attends mon tour au four micro-ondes;
- Je reste assis si je n'ai pas de raison valable de me lever;
- Je mange proprement et je reste assis sur ma chaise;
- Je garde ma nourriture pour moi;
- Je range ma boîte à lunch au bon endroit;
- Je sors toujours en marchant;
- Je respecte les autres.



Nous vous demandons s.v.p. de fournir à vos enfants les ustensiles nécessaires pour leur repas.

****Veuillez noter qu'en cas d'oubli de boîte à lunch, l'école peut « dépanner » si les parents sont dans l'impossibilité de venir la porter. Des frais symboliques peuvent s'appliquer.***

Message aux parents

Les enseignantes et les enseignants communiquent régulièrement avec les parents, grâce à l'agenda ou à d'autres documents. Veuillez vérifier quotidiennement le sac d'école ou l'agenda et s'il vous plaît, signez le message que l'enseignante vous envoie afin de confirmer que vous l'avez lu. Il est de plus en plus fréquent que les intervenants de l'école communiquent par courriel, donc s'il vous plaît, assurez-vous de confirmer la réception des messages lorsque nécessaire. N'oubliez pas de vérifier régulièrement la boîte de courriels indésirables, car certaines communications s'y retrouvent. Ceci permettra, ensemble, d'assurer un bon fonctionnement pour la réussite de votre enfant et son bien-être à l'école.



Visite à l'école

Si vous désirez rencontrer ou discuter avec un membre du personnel ou la direction, il est nécessaire de prendre rendez-vous ou de laisser le message à l'école afin que la personne concernée puisse vous contacter.

Voyages pendant l'année scolaire

Si vous voyagez en famille pendant l'année scolaire sur des temps de jours de classe, l'école ne s'engage pas à préparer du matériel ou des exercices à apporter en voyage pour l'élève. Les enseignants mettront de côté le travail ou les exercices réalisés en classe pendant son absence afin de vous permettre de récupérer les apprentissages non réalisés. Sachez qu'une absence prolongée a des conséquences importantes dans la vie scolaire d'un élève et pour sa réussite. L'enseignant n'a pas la responsabilité d'expliquer des notions nouvelles qui auraient été vues pendant l'absence d'un élève pour des raisons de voyages ou de vacances. Il n'a pas non plus le devoir de remettre des travaux à faire pendant le voyage.

Accidents

Si l'élève se blesse à l'école, il doit avertir immédiatement un membre du personnel qui lui donnera les premiers soins. Si la situation l'exige, nous avertirons les parents et enverrons l'enfant, par transport ambulancier, au Centre hospitalier. Les frais seront imputés aux parents.

Assurances

Il est important de savoir que le Centre de services scolaire des Appalaches ne contracte aucune assurance contre les accidents corporels pour ses élèves jeunes ou adultes. Le Centre de services scolaire possède une police d'assurance couvrant seulement les accidents engageant la responsabilité du Centre de services scolaire du fait de son personnel, de ses biens ou de ses activités. En conséquence, la majorité des accidents fortuits survenant à nos élèves ne sont pas couverts par cette police. Il revient donc à chaque famille de contracter elle-même une assurance si elle veut que son enfant soit couvert contre les accidents corporels.

Intimidation et violence

Un plan d'action comprenant un protocole est en place à l'école pour contrer l'intimidation, la cyberintimidation et la violence. Il est disponible sur le site internet de l'école.

N'hésitez pas à signaler rapidement à un intervenant de l'école si votre enfant est victime ou témoin d'actes de violence et/ou d'intimidation. Plus vite on agit, moins la situation se détériorera.

**Pour un signalement,
communiquez avec le service d'éducation spécialisée.**

**418-443-2073 poste 3909
yoann.fortier@cssa.gouv.qc.ca**

Méritas, certificats et coups de cœur

Les coups de cœur sont un moyen de souligner des bons coups spontanés ou les réussites de certains élèves. Les certificats sont un moyen de souligner les efforts selon un thème spécifique à chaque mois. Une remise de Méritas est prévue à la fin de l'année. Voici les thèmes pour l'année scolaire :

Septembre : Respect

Octobre : Engagement

Novembre : Leadership

Décembre : Esprit d'équipe

Janvier : Bienveillance (Altruisme)

Février : Persévérance

Mars : Attitude positive

Avril : Autonomie

Mai : Civisme

Cours d'anglais privés après l'école

Des cours d'anglais privés sont offerts de 15 h à 17 h 30. Pour informations, contactez Miss Wendy Jacklin au 819 877-5202. Réserver tôt, car les places sont limitées.

Campagne(s) de financement

Chaque année, une à deux campagnes de financement sont prévues afin de payer les frais occasionnés par le programme des Arts du cirque et de la scène et d'autres projets particuliers. Toute personne désirant offrir une contribution volontaire afin de soutenir l'école dans ses projets et activités peut communiquer avec le secrétariat.

Veillez noter que par mesure de sécurité pour les élèves et le personnel, toutes les portes sont verrouillées et qu'une sonnette munie d'une caméra est placée à côté de la porte avant pour annoncer votre arrivée.

CODE DE VIE

ÉCOLE DOMINIQUE-SAVIO

Dans notre école, le Code de vie est basé sur le Projet éducatif qui prône :

Le respect, l'engagement et la bienveillance.

Valeurs	Toutes les personnes qui interviennent dans notre établissement, soit les gestionnaires, les enseignants, le personnel de soutien, les professionnels ainsi que les parents et les élèves prennent l'engagement de faire la promotion de ses valeurs au quotidien et agissent en cohérence avec celles-ci.
<i>Respect</i>	<i>C'est accueillir et accepter quelqu'un dans son entièreté avec ses différences. Le respect s'exprime dans les compétences liées au savoir-être, au savoir-vivre (politesse et civisme). C'est aussi prendre soin de l'autre et de soi. C'est être capable de s'excuser et de dire de belles paroles. C'est accepter et s'adapter.</i>
<i>Engagement</i>	<i>C'est se mobiliser et persévérer face à la réussite scolaire (parents, élèves, intervenants). C'est prendre des risques, se mettre à la tâche et faire preuve de motivation. L'engagement s'exprime dans le vouloir, l'agir et le renforcement.</i>
<i>Bienveillance</i>	<i>C'est veiller au bien-être de l'autre, agir avec altruisme, bonté, respect et compréhension. Elle favorise le développement positif avec une saine autorité et fermeté.</i>

À l'école Dominique-Savio, chaque jour, chaque élève vivra une réussite.

Règles de vie

Nous avons choisi un système disciplinaire éducatif et des règles simples et explicites. Nos priorités seront en lien avec un milieu de vie calme, sécuritaire, éducatif et pacifique où le dépassement de soi et l'ouverture aux autres sont encouragés. Nos règles seront partagées entre les trois valeurs et comportements souhaités **de respect, d'engagement et de bienveillance**.

RESPECT	
Respect de soi et des autres	
Je suis respectueux dans mes gestes et mes paroles. Je fais preuve de civisme. Pour le bien-être de tous.	✓ Je me respecte dans mes paroles et mes gestes. ✓ J'agis avec courtoisie et respect envers tous les élèves et les intervenants de l'école. ✓ Je vouvoie tous les intervenants de l'école et j'utilise le titre de « madame » ou « monsieur ». ✓ Je m'explique sans argumenter. ✓ Je fais ma part pour que l'école soit un endroit sécuritaire, agréable et juste pour tout le monde. Je n'accepte pas les paroles ou les gestes méchants, moqueurs ou discriminatoires, peu importe les différences entre les personnes. ✓ Je dénonce l'intimidation. ✓ Je participe aux activités de l'école qui m'aident à bien vivre ensemble. J'apprends comment prévenir et arrêter l'intimidation, la violence et les gestes ou paroles qui font mal aux autres. ✓ J'évite les jeux où il y a de la bousculade. ✓ J'évite toute sorte de gestes agressifs. ✓ Je n'enregistre pas la voix d'une personne, ne capte pas son image ou ne les diffuse pas sans son autorisation, peu importe l'appareil utilisé.
Respect de l'environnement et du matériel	
Je respecte mon matériel, celui des autres et de l'école. Pour vivre dans un milieu propre et agréable.	✓ Je garde mon environnement propre (locaux, corridors, cour, toilettes). ✓ Je dispose des déchets au bon endroit (recyclage, poubelle, compost). ✓ Je prends soin du matériel prêté par l'école et acheté par mes parents. ✓ J'évite les actions volontaires pour briser des objets.
ENGAGEMENT	
Je suis un élève engagé. Pour faire des apprentissages et vivre des réussites.	✓ Je suis en position d'écoute, bien assis. ✓ Je regarde mon enseignant quand il parle. ✓ J'écoute les consignes immédiatement. ✓ Je fais le travail demandé immédiatement. ✓ J'applique les stratégies et les trucs enseignés. ✓ Je fournis tous les efforts dont je suis capable. ✓ J'étudie chaque jour pour réviser ce que j'ai vu dans la journée. ✓ Je remets mes travaux et signatures à temps.

BIENVEILLANCE	
Je suis bienveillant. Pour veiller au bien-être de tous.	✓ Je développe mon empathie en me mettant à la place de l'autre. ✓ Je suis à l'écoute des autres, même si je suis en désaccord, car l'opinion de tous compte. ✓ J'attends mon tour de parole pour éviter de couper la parole. ✓ J'apporte mon aide sans attendre qu'on me le demande.
Sécurité	
J'agis de manière sécuritaire. Pour que chacun se sente bien, respecté et en sécurité.	✓ Je marche dans l'école. ✓ Je joue dans les limites de la cour. ✓ Je respecte les règlements de la cour, des jeux et des modules.
Déplacement en silence	
Je me déplace calmement et en silence. Pour créer un climat sécuritaire et propice aux apprentissages pour tous.	✓ J'entre et je circule en silence dans l'école durant les heures de classe. ✓ Je me déplace en marchant et de façon calme dans les corridors en tout temps.

Encadrement des élèves

Il est possible que vous receviez des courriels ou des notifications dans l'application Mozaïk Parent) pour vous informer de certaines situations. Lorsqu'il y a conséquence applicable, **les interventions seront réalisées à l'école** pour enseigner le comportement attendu, mais si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec l'adulte qui vous aura contacté.

Les observations et les interventions liées aux écarts de conduite sont désormais notées dans le profil Mozaïk de l'élève, séparé en 4 catégories :

Catégories	Critères des descripteurs
 Comportements positifs	➤ Toute amélioration ou tout geste positif effectué par l'élève. ➤ L'intention est d'augmenter l'estime de soi et la confiance. ➤ La reconnaissance des bons comportements favorise la répétition de ceux-ci.
 Comportements à surveiller	➤ Le comportement nécessite une intervention ou des mesures d'aide. ➤ Il nécessite aussi un accompagnement si les comportements sont répétitifs. ➤ Il réfère au processus de développement de l'organisation et de l'autonomie de l'élève (méthodologie). ➤ Il peut faire référence à des difficultés attentionnelles. ➤ Il réfère souvent à des comportements à caractère non volontaire. ➤ Ces comportements ont besoin d'être modélés et éduqués et font l'objet d'apprentissages.
 Comportements à modifier	➤ Le comportement nécessite une intervention. ➤ Il réfère à une attitude déplacée et délibérée ou à un comportement inadéquat. ➤ La répétition du comportement doit être prise en considération (la gradation peut être suivie par les protocoles automatisés). ➤ L'intervention qui suivra devra prendre en considération la fréquence, la constance, l'intensité et la durée du comportement.
 Comportements à risque	➤ Le comportement nécessite une intervention obligatoire et systématique. ➤ Il transgresse des lois ou des conventions sociales. ➤ Le geste présente une atteinte à l'intégrité ou à la sécurité.

Gradation des écarts de conduite

Nombre d'observations du comportement	Conséquences
Comportements à surveiller	
1 ^{ère} , 2 ^e & 3 ^e observation Pour une même action	1. Rencontre avec un intervenant pour discuter des observations. 2. Accompagnement de l'élève dans l'apprentissage de ses bons comportements. (Les élèves étant en apprentissage sur le vouvoiement, nos interventions s'orienteront vers une visée éducative.)
4 ^e observation Pour une même action	1. Rencontre avec un intervenant pour discuter des observations. 2. Envoi d'un message aux parents pour les aviser qu'il s'agit de la 4^e observation pour une même raison. 3. Accompagnement de l'élève dans l'apprentissage de ses bons comportements.
5 ^e observation Pour une même action	1. Concertation entre intervenants pour le développement de moyens. 2. Envoi d'un message aux parents pour les aviser qu'il s'agit de la 5^e observation pour une même raison et explication des moyens. 3. Rencontre avec le service d'éducation spécialisée pour expliquer les moyens à l'élève. 4. Accompagnement de l'élève dans l'apprentissage de ses bons comportements.
6 ^e et plus Pour une même action	1. Actions sur mesure.
Comportements à modifier	
1 ^{ère} , 2 ^e Observation Pour une même action	1. Rencontre avec un intervenant pour discuter des observations. 2. Rencontre avec le service d'éducation spécialisée. 3. Accompagnement de l'élève dans l'apprentissage de ses bons comportements.
3 ^e Observation Pour une même action	1. Rencontre avec le service d'éducation spécialisée. 2. Envoi d'un message aux parents pour aviser qu'il s'agit de la 3^e observation pour une même raison. 3. Accompagnement de l'élève dans l'apprentissage de ses bons comportements.
4 ^e observation Pour une même action	1. Rencontre avec le service d'éducation spécialisée. 2. Envoi d'un avis aux parents pour les aviser qu'il s'agit de la 5^e observation pour une même action. 3. Travail de réflexion à compléter sur les heures de récréation. 4. Accompagnement de l'élève dans l'apprentissage de ses bons comportements. 5. Une concertation équipe-école pourrait être mise en place ici pour un plan d'action de stratégies à explorer.
6 ^e observation Pour une même action	1. Actions sur mesure.

Comportements à risque

1 ^{ère} observation	1. Rencontre avec le service d'éducation spécialisée et la direction. 2. Communication avec les parents. 3. Actions sur mesures ou suspension à l'interne (½ journée) avec travaux à faire. 4. Accompagnement de l'élève dans l'apprentissage de ses bons comportements. 5. Le plan d'action pourrait être mis en place ici ou revu.
2 ^e observation	1. Rencontre avec le service d'éducation spécialisée et la direction. 2. Appel à la maison. 3. Actions sur mesures ou suspension interne (1 journée) avec travaux à faire. 4. Accompagnement de l'élève dans l'apprentissage de ses bons comportements. 5. Rencontre possible avec les parents. 6. Le plan d'action pourrait être revu ici.
3 ^e observation	1. Rencontre avec le service d'éducation spécialisée et la direction. 2. Appel à la maison. 3. Actions sur mesures ou suspension <u>externe</u> -Durée à déterminer avec travaux à faire. Minimum 2 jours 5. Rencontre d'équipe. - Direction, titulaire, service d'éducation spécialisée. - Si le plan d'action expérimenté nécessite davantage de soutien et/ou de services, il y aura possibilité de référence à l'externe et la mise en place d'un plan d'intervention. 6. <u>Réintégration après suspension à l'externe :</u> Rencontre entre la direction, le service d'éducation spécialisée, le titulaire, les parents et l'élève pour discuter des modalités de retour en classe. Une réintégration progressive est possible. Accompagnement de l'élève dans l'apprentissage de ses bons comportements.
4 ^e observation	1. Actions sur mesure.

Terminologie

Civisme

Le civisme désigne le respect, l'attachement et le dévouement d'une personne pour la collectivité dans laquelle elle vit, le respect de ses conventions et de ses lois. Cet ensemble de règles écrites ou non écrites, de normes sociales, vise la régulation de la vie en société et facilite la vie en groupe. Le civisme fait référence aux devoirs et aux responsabilités du citoyen dans l'espace public.

Des exemples : le respect de soi, des autres et de l'environnement, l'ouverture à la différence, porter la tenue vestimentaire appropriée, faire preuve de courtoisie, appliquer les règles de conduite établies dans son milieu.

Des comportements empreints de civisme font partie des comportements attendus à enseigner aux élèves et sont étroitement liés aux règles de conduite de l'école.

Indiscipline

C'est l'action de refuser de se soumettre aux règles établies par un milieu. C'est aussi nier l'autorité d'une personne, contester l'autorité et perdre la maîtrise de soi.

Intimidation*

« Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser. » (LIP 2012, art. 13)

Conflit

C'est l'opposition d'élément, de points d'intérêt et de sentiments contraires. Il s'applique, entre deux ou plusieurs personnes en désaccord, qui se disputent un pouvoir : l'une souhaitant imposer ses positions, à l'encontre des attentes ou des intérêts de l'autre. Ces volontés essaient de briser la résistance de l'autre, éventuellement par le recours à la violence. Cependant, le conflit est souvent vécu dans la souffrance et, contrairement à la bonne entente, il empêche la relation de progresser, d'être productive et de s'épanouir. C'est pourquoi il est souvent nécessaire de le réguler et de le résoudre.

Colère

La colère est une émotion normale et essentielle. Elle constitue un bon indicateur de frustration, d'irritabilité, de déception ou de blessure. Elle peut aussi être le signe qu'un besoin n'a pas été comblé ou qu'un objectif n'a pas été atteint. La **colère** est parfois difficile à vivre pour l'enfant! Sa gestion inadéquate peut occasionner de multiples **crises** désagréables tant pour l'enfant que pour l'adulte.

Agressivité

L'agressivité est une modalité du comportement qui se reconnaît à des actions où la colère est dominante. L'agressivité peut s'exprimer à l'égard des autres, mais dévier de sa voie primitive, elle peut se manifester contre des objets et même se retourner contre soi (autoagressivité).

Violence*

« Toute manifestation de force, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens. » (LIP 2012, art. 13)

Violence à caractère sexuel*

Toute forme de violence commise par le biais de pratiques sexuelles ou en ciblant la sexualité, dont l'agression sexuelle. Cette notion s'entend également de toute autre inconduite qui se manifeste notamment par des gestes, paroles, comportements ou attitudes à connotation sexuelle non désirés, incluant celle relative aux diversités sexuelles ou de genre, exprimés directement ou indirectement, y compris par un moyen technologique.

Note : Ces définitions sont inscrites dans la **Loi sur l'instruction publique et servent de référence **principale** pour toutes les écoles du Québec.*

Règlements de la cour d'école

Matériel	• Je prends soin du matériel. • Je le range au fur et à mesure que je l'utilise. • Je participe au rangement avec mes pairs. • Le matériel est disponible à tous. Son utilisation doit être partagée selon sa disponibilité.
Balançoires	• Je m'assois seul en tout temps pour utiliser une balançoire. • À la bascule, nous l'utilisons à deux seulement.
Tourniquet	• Au tourniquet, nous l'utilisons à deux seulement.
Glissades et modules de jeux	• Je glisse seul à la glissade, les pieds devant, bien assis sur mes fesses. • Je monte par l'échelle et je descends par la glissade. • Je m'assure que la glissade est propre, sans terre, ni cailloux. • La terre et les roches restent au sol pour assurer la sécurité pour les utilisateurs dans les modules de jeux.
Cabanon	• Je vais chercher le matériel dont j'ai besoin au cabanon et je ressors aussitôt pour maximiser mon temps de jeux. Ainsi, je laisse la place aux autres rapidement.
Cour d'école en général	• Je respecte les autres en geste et en parole. • Je respecte et je reste dans les limites intérieures du terrain. • Je respecte les zones de jeux et leur utilisation. • Les arbres, la clôture et les structures extérieures des modules font partie du décor et ne sont point des espaces de jeux.



L'utilisation de l'espace de la cour et des jeux se fait de manière civilisée. En cas de besoin, consulte un adulte pour un problème, un conflit ou autres durant la récréation. En classe, ce sera trop tard.

Lorsque la cloche sonne, je range rapidement et j'entre calmement dans l'école.

Tout ira bien si chacun est responsable et respectueux.

Horaire de l'école Dominique-Savio

PRIMAIRE	
Accueil matin :	8 h 20 à 8 h 25 (5 minutes)
1 ^{er} cours (60 minutes)	8 h 25 à 9 h 25 (60 minutes)
2 ^e cours (60 minutes)	9 h 25 à 10 h 25 (60 minutes)
Récréation a. m.	10 h 25 à 10 h 45 (20 minutes)
3 ^e cours (60 minutes)	10 h 45 à 11 h 45 (60 minutes)
Surveillance du midi	11 h 45 à 12 h 35 (50 minutes)
4 ^e cours (60 minutes)	12 h 35 à 13 h 35 (60 minutes)
Récréation p. m.	13 h 35 à 13 h 55 (20 minutes)
5 ^e cours (60 minutes)	13 h 35 à 14 h 55 (60 minutes)
Départ autobus	15 h
PRÉSCOLAIRE	
Accueil matin :	8 h 20 à 8 h 25 (5 minutes)
AM	8 h 25 à 10 h 45 (140 minutes)
Surveillance du midi	10 h 45 à 12 h 37 (112 minutes)
Accueil p. m.	12 h 37 à 12 h 39 (2 minutes)
PM	12 h 39 à 14 h 55 (136 minutes)
Surveillance du soir	14 h 55 à 15 h (5 minutes)
Départ autobus	15 h

École Dominique-Savio

418 443-2073

Numéros pour rejoindre la direction et le secrétariat aux deux écoles.

Direction :

418 443-2073, poste 3901 (Dominique-Savio)
418 338-7800, poste 3001 (École St-Ferdinand)

Secrétariat :

418 443-2073, poste 3900 (Dominique-Savio)
418 338-7800, poste 3000 (École St-Ferdinand)

Horaire du secrétariat

Le service de secrétariat est disponible 1 ½ jour / semaine.
Le reste du temps, vous pouvez rejoindre la secrétaire
à l'école Notre-Dame au numéro indiqué ci-dessus.

Tu vis une situation
problématique à l'école?

Tu vis une situation de violence à
caractère sexuel?

Protecteur national
de l'élève

Québec



Le Protecteur
national de l'élève
est là pour veiller au
respect des droits
des élèves et de
leurs parents.



Pour porter plainte, faire
un signalement ou pour
toute autre question :

- quebec.ca/droits-eleve
- téléphone/texto
1-833-420-5233
- plaintes-pne@pne.gouv.qc.ca



COMMENT PORTER PLAINTES?

Si toi ou tes parents n'êtes pas
satisfaits des services scolaires :

- 1 Parles-en à la personne concernée
ou à son patron
- 2 Contacte le responsable
du traitement des plaintes
- 3 Communique avec ton protecteur
régional de l'élève

Violence à caractère sexuel

Tu peux porter plainte directement au
protecteur régional de l'élève si tu le
souhaites. De plus, toute autre personne
peut faire un signalement directement au
protecteur régional de l'élève.

École Dominique-Savio

Nous avons revu le système de gestion des comportements ainsi que le code de vie de l'école. Nous avons comme objectif d'enseigner les bons comportements à nos élèves afin qu'ils puissent faire les bons choix. Nous utilisons le renforcement positif pour valoriser les bons comportements dans le but d'amener les élèves à découvrir les conséquences positives liées aux bons comportements. Tous les adultes de l'école utilisent le même système et votre soutien est primordial. La gestion des comportements à l'école Dominique-Savio, c'est un apprentissage et l'affaire de TOUS.

Nous vous demandons de le regarder avec votre enfant, de signer la présente feuille et de la retourner rapidement à l'école.

Les membres de l'équipe de l'école Dominique-Savio vous disent MERCI!

Merci de retourner ce coupon à l'école

599

Engagement au code de vie (Section parents)

Nom du parent : _____

Parent(s) de : _____ Niveau scolaire : _____

- Je m'engage à être un partenaire dans l'application du système de gestion des comportements de l'école Dominique-Savio.
- Je soutiendrai vos décisions et si je ne suis pas d'accord, je m'engage à discuter avec l'adulte sans la présence de mon enfant.

Signature du (des) parent(s) : _____

Date : _____

Engagement au code de vie (Section élève 2^e & 3^e cycles)

Nom de l'élève : _____

Enseignante : _____

- J'ai pris connaissance des valeurs et des règles du code de vie de l'école Dominique-Savio et je m'engage à les respecter.
- Je collaborerai à vos décisions et si je ne suis pas d'accord, je m'engage à discuter avec mon enseignante, le technicien en éducation spécialisée ou l'adulte pour trouver des solutions.

Signature de l'élève : _____

Date : _____